Université Paris Cité

Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Les études de pharmacie sont des études supérieures qui forment des professionnels de santé. D'une durée de 6 à 9 ans (incluant des stages), elles donnent accès au métier de pharmacien dans des secteurs d'activité qui lui sont réservés ("exercice réglementé") aussi divers que la pharmacie d'officine, l'industrie pharmaceutique, la pharmacie hospitalière ou la biologie médicale. Pluridisciplinaires (chimie, biologie, pharmacologie, clinique…), ces études ont pour vocation première de former des professionnels de santé spécialistes du médicament, qui interviennent à toutes les étapes de sa vie, depuis sa conception jusqu'à sa dispensation aux patients.

Les études de pharmacie permettent également d'accéder à des métiers dans des secteurs comme l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, la cosmétologie, l'agro-alimentaire, le journalisme scientifique, les métiers de l'environnement, de l'humanitaire…

Programme

ORGANISATION

2e anne#e des e#tudes de Pharmacie (DFGSP2)

L'enseignement de DFGSP2 (2e anne#e des e#tudes de Pharmacie) est de#compose# en deux semestres (S1 et S2), comprenant chacun des Unite#s d'Enseignement (UE). Chaque UE est organise#e en cours magistraux, enseignements dirige#s et travaux Pratiques. Un stage officinal doit être effectué avant le début de la 3e année. Le stagiaire est initié à la dispensation de médicaments et reçoit une formation dans les domaines de la posologie, de la reconnaissance des produits, de la législation et des préparations officinales.

3e anne#e des e#tudes de Pharmacie (DFGSP3)

L'enseignement de DFGSP3 (3e anne#e des e#tudes de Pharmacie) est de#compose# en deux semestres (S1 et S2), comprenant chacun des unite#s d'enseignement (UE). Chaque UE est organise#e en cours magistraux, enseignements dirige#s et travaux pratiques.

4e anne#e des e#tudes de Pharmacie (DFASP1)

L'enseignement de DFASP1 (4e anne#e des e#tudes de pharmacie) constitue :

– la fin de l'enseignement commun des e#tudes de pharmacie, au cours du premier semestre et de la premie#re partie du second semestre,

– l'initialisation du parcours d'orientation professionnel (POP) choisi par l'e#tudiant : officine, industrie-recherche ou

pharmacie hospitalie#re-biologie me#dicale-recherche.

Le DFASP1 est de#compose# en deux semestres (S1 et S2), comprenant chacun des unite#s d'enseignement (UE). Chaque UE est organise#e en cours magistraux, enseignements dirige#s et travaux pratiques.

Le DFASP1 se termine par l'e#preuve du certificat de synthe#se pharmaceutique (CSP), e#preuve orale qui porte sur l'ensemble de la formation commune de base.

5e anne#e des e#tudes de Pharmacie (DFASP2)

POP officine

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 10 octobre 2024

L'enseignement de DFASP2 (5e anne#e hospitalo-universitaire des e#tudes de pharmacie) du POP Officine est constitue# de deux parties :

— le stage hospitalier, d'une dure#e de 6 mois a# temps plein le matin du 2 janvier au 30 juin incluant l'UE Prise de fonctions hospitalie#res,

— l'enseignement spe#cifique du POP Officine : UE O4 : Activite#s spe#cialise#es a# l'officine, UE O10 : Gestion et management de l'officine – management de la qualite#, UE O6 : Suivi pharmaceutique des patients. Communiquer avec le patient et collaborer avec les autres professionnels de sante#, UE O7 : Pharmacien et environnement, mycologie officinale et une UELC.

En comple#ment, l'e#tudiant satisfera a# la pre#paration a# l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU – niveau 2).

Avec la mise en place du service sanitaire, l'e#tudiant devra obligatoirement suivre les enseignements et l'action sur le terrain.

POP industrie et recherche

L'enseignement de DFASP2 (5e anne#e hospitalo-universitaire des e#tudes de pharmacie) du POP industrie et recherche est constitue# de deux parties :

– le stage hospitalier, d'une dure#e de 5 mois a# temps plein du 1er septembre au 31 janvier incluant l'UE Prise de fonctions hospitalie#res,

– l'enseignement spe#cifique du POP Industrie & Recherche : UE IR3 : Aspects technico-re#glementaires et me#dico-e#conomiques dans le cycle de vie des me#dicaments et dispositifs me#dicaux, UE IR4 : Assurance qualite# et de#marche qualite#, UE IR5 : Etude de cas, UE IR6 : Anglais, un stage d'application et une UELC.

En comple#ment, l'e#tudiant satisfera a# la pre#paration a# l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU – niveau 2).

Avec la mise en place du service sanitaire, l'e#tudiant devra obligatoirement suivre les enseignements et l'action sur le terrain.

POP pharmacie hospitalie#re, biologie me#dicale, recherche (PHBMR)

L'enseignement de DFASP2 (5e anne#e hospitalo-universitaire des e#tudes de pharmacie) du POP PHBMR est constitue# de deux parties :

– le stage hospitalier, d'une dure#e de 6 mois a# temps plein du 1er mars au 31 aou#t incluant l'UE Prise de fonctions hospitalie#res,

– l'enseignement spe#cifique du POP PHBMR : UE H3 : Pre#paration a# l'internat, UE H4 et de 2 UELC/UMR.

En comple#ment, l'e#tudiant satisfera a# la pre#paration a# l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU – niveau 2).

Avec la mise en place du service sanitaire, l'e#tudiant devra obligatoirement suivre les enseignements et l'action sur le terrain.

Concours de l'internat

Site officiel : http://www.cnci.univ-paris5.fr

En début de DFASP2, l'étudiant peut choisir de passer le concours d'internat (accès sélectif). En cas de réussite, il suivra une 5e année à orientation hospitalière et sa prise de fonction en temps qu'interne n'interviendra qu'au début de la 6e année.

Les étudiants n'ayant pas été reçus peuvent repasser le concours à la fin de leur 5e ou de leur 6e année.

Le concours ne peut être présenté que deux fois.

6e année

Orientation officine

Les étudiants terminent leurs UE professionnelles (3 mois) et effectuent un stage de 6 mois (janvier à juin) en officine.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 10 octobre 2024

À l'issue de la 6e année, l'obtention du diplôme d'État de Docteur en pharmacie se fait après la soutenance de la thèse d'exercice.

Orientation industrie

Les étudiants doivent valider un master 2 professionnel ou recherche, ou toute autre formation jugée de niveau équivalent, en équivalence de la 6e année.

À l'issue de la 6e année, l'obtention du diplôme d'État de Docteur en pharmacie se fait après la soutenance de la thèse d'exercice.

Orientation PHBMR

Les étudiants reçus au concours de l'internat ont le choix entre deux filières :

— la filière Sciences biologiques spécialisées comprenant un Diplôme d'Études Spécialisées, le DES de Biologie médicale (seule voie d'accès pour la profession de biologiste)

— la filière Sciences pharmaceutiques spécialisées comprenant 3 DES au choix : DES de Pharmacie hospitalière et des collectivités, DES de Pharmacie industrielle et biomédicale, DES de Pharmacie spécialisée.

Durée de l'internat : 8 semestres (validation d'UE et 8 semestres de stage à l'hôpital).

L'obtention du diplôme d'État de docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées choisi se fait après validation de ces années et soutenance d'un mémoire. Le mémoire tient lieu de thèse d'exercice pour le diplôme d'État de docteur en pharmacie.

Quelle que soit la spécialisation choisie, tout titulaire du diplôme de pharmacien peut exercer en officine sous réserve d'effectuer un stage de 6 mois en officine, validé par le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens.

À l'issue des cursus de pharmacie, l'étudiant peut obtenir non seulement, son diplôme de pharmacien, mais également des diplômes scientifiques spécialisés (masters professionnels ou/et recherche), lui ouvrant des perspectives professionnelles en industrie ou en recherche.

Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie

À l'issue de la 6e année, pour les POP Officine et Industrie recherche, l'obtention du diplôme d'État de Docteur en pharmacie se fait après la soutenance de la thèse d'exercice **qui doit être passée dans les deux ans suivant la validation de la 6e année**.

L'étudiant doit être inscrit en année de thèse pour l'année universitaire en cours.

STAGE

Stage : Obligatoire

Admission

Et après ?

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Insertion professionnelle

La pharmacie propose :

— un panel de métiers d'avenir qui touche de multiples domaines d'activité ;

— des possibilités d'exercice partout en France et dans le monde ;

— un statut de salarié ou de professionnel libéral.

Découvrez des métiers passionnants, en pleine évolution, et parfois méconnus, tournés vers l'humain, sa santé et son bien-être depuis le site de l'ordre national des pharmaciens.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 10 octobre 2024

Découvrez les fiches métiers depuis le LEEM.

En bref

Lieu de formation

Site Observatoire

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 10 octobre 2024